

personnes âgées exercera des pressions continues sur le maintien du revenu et le secteur de la sécurité sociale consacré aux services sociaux (tableau 8.19).

Différences entre les provinces. Le niveau des dépenses totales de sécurité sociale effectuées dans chaque province est influencé par la répartition de la population provinciale selon l'âge, son taux d'activité, les bouleversements intervenus dans le domaine de l'emploi et les différences régionales existant dans le coût de la vie et les salaires. Du point de vue des dépenses totales au chapitre de la sécurité sociale, les provinces de l'Atlantique, le Québec et la Colombie-Britannique enregistrent des dépenses globales par habitant, en dollars constants, supérieures à la moyenne nationale. Dans le domaine de la santé, seuls le Québec, l'Alberta et la Colombie-Britannique enregistrent des dépenses par habitant supérieures à la moyenne nationale (tableau 8.20).

Augmentation récente des dépenses au titre de la sécurité sociale. On peut examiner l'augmentation réelle des dépenses effectuées dans le cadre des programmes de sécurité sociale en la comparant à la croissance économique, à l'évolution des besoins de la population et à l'aptitude de tous les paliers d'administration à assumer leur rôle dans ce domaine tout en tirant profit de ces initiatives pour renflouer et soutenir l'économie nationale en période de stress. De 1964-65 à 1974-75, l'augmentation annuelle moyenne des dépenses par habitant, en dollars constants, au titre de la sécurité sociale s'établissait à 9.6%, tandis que les dépenses nationales brutes par habitant, en dollars constants, progressaient d'environ 5%. Depuis lors, l'augmentation annuelle moyenne des dépenses par habitant, en dollars constants, au chapitre de la sécurité sociale s'est chiffrée à 4.1%, se rapprochant bien davantage du taux de croissance de l'ensemble de l'économie.

Sources

8.1 - 8.8 Direction des systèmes d'information, Direction générale de la politique, de la planification et de l'information, ministère de la Santé nationale et du Bien-être social.